

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Régie autonome des transports parisiens

Délibération de la séance du 28 juin 2013 du conseil d'administration de la RATP NOR: TRAT1317744X

(Texte non paru au Journal officiel)

Avant-projet : adaptation des stations existantes de la ligne 14 – passage de 6 à 8 voitures par train

Le conseil d'administration approuve l'avant-projet de l'opération suivante : « adaptation des stations existantes de la ligne 14 – passage de 6 à 8 voitures par train ».

Suite à la décision du passage de 6 à 8 voitures par train, qui générera un trafic supplémentaire, ce projet prévoit principalement l'aménagement de l'accès principal et la création d'accès secondaires pour les stations Olympiades, Cour-Saint-Émilion et Bercy, et la création d'espaces d'attente sécurisés sur toutes les stations.

La desserte de la gare SNCF Paris-Bercy par la station Bercy ligne 14 est améliorée.

La RATP assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

Le financement de cette opération, estimée à 109,1 M€ aux conditions économiques de janvier 2012, est prévu par le « protocole-cadre de financement relatif aux financements – désaturation de la ligne 13 par le prolongement de la ligne 14 Saint-Lazare à Mairie-de-Saint-Ouen et adaptation des stations existantes » pour 109,1 M€. La RATP participera à hauteur de 30 % à cette opération.

Le financement de l'amélioration de la desserte de Bercy est prévu par la convention de financement « amélioration de l'intermodalité entre la gare de Bercy et la station Bercy – ligne 14 du métro »

L'adaptation des installations et des stations existantes de la ligne 14, pour une exploitation à 8 voitures, sera réalisée concomitamment à la mise en service du prolongement à Mairie-de-Saint-Ouen.

Le président-directeur général de la RATP, P. Mongin